

ARRETE N° 007204 / MINFOPRA DU 21 JUIL 2020
 portant nomination d'un responsable dans les services déconcentrés du
 Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.-

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME
 ADMINISTRATIVE,**

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145-bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- Vu** le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRETE:

ARTICLE 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommée au poste ci-après dans les services déconcentrés du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative :

DELEGATION REGIONALE DE L'EXTREME-NORD

Délégué Régional: Madame **BABBA, née HAOUA AMINOU**, Inspecteur Principal des Affaires Sociales, **Matricule n° 576080-A**, précédemment Chef de Brigade n° 1 à la Division des Administrations de Souveraineté du Secrétariat Permanent à la Réforme Administrative, en remplacement de Monsieur SAMEDING, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2.- L'intéressée aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur,

ARTICLE 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, le 21 JUIL 2020

SÉRVICES DU PREMIER MINISTRE VISA
006926 - 21 JUIL 2020
PRIME MINISTER'S OFFICE

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
 DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,



Joseph LE